



AIDE SUISSE CONTRE LE SIDA
AIDS-HILFE SCHWEIZ
AIUTO AIDS SVIZZERO

ADVOCACY – LA DÉFENSE DES INTÉRÊTS DES PERSONNES VIVANT AVEC LE VIH/SIDA



Rita Bossart
Advocacy
044 447 11 49
rita.bossart@aids.ch

Influer sur les conditions cadres sociétales pour améliorer la qualité de vie des personnes touchées – tel est l'objectif de notre travail d'advocacy. Il s'agit en l'occurrence de réduire les obstacles à l'égalité entre personnes vivant avec le VIH et personnes non infectées, un but qui commande des efforts d'information et de persuasion ciblés à différents niveaux.

Workpositive – des entreprises engagées

Notre service d'advocacy a transformé le site www.workpositive.ch en un portail d'information global. workpositive.ch veut contribuer à prévenir et à réduire les discriminations, les enfreintes à la protection des données et le harcèlement dans le contexte du travail. Le portail fournit aux employeurs et aux employés des informations médicales et juridiques basiques sur le VIH/sida à la place de travail, répond à des questions d'actualité, donne des exemples d'entreprises engagées, etc. L'UBS en est une. En février 2009, convaincue par notre campagne sur l'introduction d'un règlement sur le VIH/sida à la place de travail, cette grande banque a adopté une déclaration de principe sur la protection contre la discrimination des personnes vivant avec le VIH/sida et l'a mise en ligne sur son Intranet. Nous avons trouvé en l'Union syndicale suisse (USS) une autre alliée dans la lutte contre la discrimination. En décembre 2009, l'USS a publié des articles sur les droits des employés vivant avec le VIH dans son bulletin d'information et dans la revue «work». D'autres projets sont en préparation.

Étude du Fonds national – des résultats surprenants

Les résultats d'une étude du Fonds national sur le rôle du droit pénal en rapport avec le VIH/sida ont été publiés en automne 2009. Commandée par l'Aide Suisse contre le Sida, cette étude a débouché sur des résultats en partie surprenants. Nous allons revoir notre document de fond sur le droit pénal en nous appuyant sur les nouvelles connaissances acquises à ce sujet. Ce document sera publié selon les prévisions au printemps 2010; il traitera notamment aussi de la non-infectiosité sexuelle sous l'angle du droit pénal.

Assurance-vie – le dialogue se poursuit

Nous avons tenté d'obtenir des polices individuelles d'assurance-vie pour des personnes vivant avec le VIH auprès de différents assureurs qui ont tous catégoriquement refusé. Toutefois, d'après des compagnies de réassurance, il semble qu'il ne soit plus impossible aujourd'hui pour les personnes séropositives de conclure une assurance-vie. Nous allons donc poursuivre les négociations avec les assureurs en mettant en avant le point de vue des réassureurs.



Dominik Bachmann
Advocacy et conseil juridique
044 447 11 11
dominik.bachmann@aids.ch

Aide Suisse contre le Sida
Case postale 1118
8031 Zurich
Tél. 044 447 11 11
Fax 044 447 11 12
aids@aids.ch
www.aids.ch